

Contact presse : SHAUNA GREW

 sgrew@cd-essonne.fr

 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Jeudi 16 mars 2017

Politique de l'eau : de nouvelles subventions votées par le Conseil départemental de l'Essonne

Le Département soutient financièrement les projets en matière d'assainissement, de gestion des rivières et des inondations et d'alimentation en eau potable portés par les collectivités essonniennes.

L'intervention du Conseil départemental en matière d'eau et de milieux aquatiques se fait selon deux axes : une intervention directe par des **acquisitions**, dans le cadre de la compétence départementale des **Espaces Naturels Sensibles**, de zones humides, leur aménagement et leur gestion ; un **appui technique et financier** auprès de collectivités pour mettre en œuvre des actions de préservations des ressources et milieux aquatiques, dans le cadre de la politique départementale de l'Eau.

Parmi les projets soutenus actuellement par le Conseil départemental, on trouve notamment : la **réhabilitation d'un collecteur d'eaux usées sur l'avenue Fromenteau** à Savigny-sur-Orge, le **programme pour l'aménagement et l'entretien de la Juine** et de ses affluents, des travaux de **gestion écologiques et d'entretien du lit mineur de l'Yvette** et de ses affluents ou encore la **restauration du Grand Marais d'Itteville** « Les Fontaines ».

Ce second volet est essentiel, notamment après les phénomènes de pluies intenses et de crues qui ont touché l'Essonne en juin 2016. Durant cet épisode, qui a provoqué de nombreux dégâts et démontré la vulnérabilité des dispositifs essonniens, les élus départementaux se sont particulièrement mobilisés. « *Le Conseil départemental a notamment voté un fonds de soutien exceptionnel de 3 millions d'euros, qui a permis aux communes et aux intercommunalités de rembourser certains équipements nécessaires pour faire face à la situation et d'assurer les réparations des routes et des bâtiments endommagés. Le Département s'est également engagé à soutenir financièrement à hauteur de 50%, via la Société Publique Locale des « Territoires de l'Essonne », les communes souhaitant mener des études spécifiques pour mieux préparer l'avenir* » rappelle **François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne.**